

*Questions orales*

**M. Crosbie:** . . . je propose, avec l'appui du député d'Hum-ber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall):

Que la Chambre se réjouisse de la tenue des Jeux d'été du Canada à Saint-Jean (Terre-Neuve) au cours du moins d'août 1977, félicite le comité organisateur des préparatifs entrepris en vue de ces Jeux et exhorte tous les membres du Parlement à se rendre en août à Saint-Jean pour y assister parce qu'ils garderont de l'hospitalité terre-neuvienne un souvenir inoubliable.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je suis tout prêt à reconnaître l'importance, l'opportunité et la civilité de la motion, mais j'hésite à lui reconnaître un caractère pressant et urgent.

\* \* \*

[Français]

**LES SPORTS**

ON PROPOSE QUE DES FÉLICITATIONS SOIENT ADRESSÉES À L'ÉQUIPE DE HOCKEY LES CANADIENS POUR AVOIR GAGNÉ LA COUPE STANLEY—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Jacques Lavoie (Hochelaga):** Monsieur l'Orateur, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question d'importance nationale et internationale.

Étant donné l'éclatante victoire remportée samedi le 14 mai par l'équipe de hockey Les Canadiens, laquelle a remporté une fois de plus la coupe Stanley, je propose, appuyée par l'honorable député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro):

Que des félicitations soient adressées à la direction, à l'instructeur et aux joueurs pour leur succès et pour la brillante façon avec laquelle ils contribuent à la réputation internationale du Canada dans le domaine du hockey où leur renom est devenu proverbial.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Pour exactement les mêmes raisons invoquées à la motion précédente, je refuse naturellement de poser la question à la Chambre en conformité de l'article 43 du Règlement.

**QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

**LA SITUATION ÉCONOMIQUE**

L'AGGRAVATION DU CHÔMAGE DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE—LES MESURES ENVISAGÉES

**M. David MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre à propos d'un engagement que le gouvernement avait pris, et parfois même réitéré. Il nous avait en effet promis de s'efforcer d'éliminer les disparités régionales dans tout le Canada. Pourtant, l'écart entre le taux de chômage des provinces de l'Atlantique et celui des autres provinces est passé de 8.7 p. 100 en 1970, c'est-à-dire un an après la création du ministère de l'Expansion économique régionale à 55 p. 100 l'année dernière et, au cours de la même période, le Québec a eu 37 p. 100 de nouveaux emplois de moins que le reste du pays. Aussi, le premier ministre peut-il dire ce que le gouvernement pense du fait que le fossé entre les cinq provinces de l'Est et les autres provinces

[M. Crosbie.]

se creuse dangereusement et peut-il surtout nous dire ce que fait le gouvernement pour établir un ordre de priorités qui fasse renverser la vapeur et qui permette d'éliminer ces disparités régionales? Elles ne font en effet que progresser depuis six ans.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, cette question préoccupe beaucoup le gouvernement, cela saute aux yeux. En effet, il a injecté des centaines de millions de dollars dans l'économie des provinces maritimes et des autres provinces de l'est du pays afin d'essayer de faire disparaître un certain décalage d'ordre structurel entre les diverses régions du pays qui existe depuis toujours. Je me permets de rappeler au député qu'il y a un mois à peine, dans l'exposé budgétaire, nous avons décrété certaines mesures financières qui sont censées contribuer à rétablir un certain équilibre.

**M. MacDonald (Egmont):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Ni le ministre des Finances ni le ministre de l'Expansion économique régionale n'ont pu indiquer le moindre emploi créé grâce à ces mesures financières. Je signale que le dernier budget de l'Ontario fait état d'un déficit net de la balance commerciale avec les provinces de l'Atlantique de l'ordre d'environ 1 milliard et demi, ce qui représente une perte de quelque 60,846 emplois dans la région atlantique. Le premier ministre peut-il nous dire si lui ou ses ministres ont étudié ces chiffres? Quelles mesures ont été prises pour coordonner la politique générale du gouvernement en matière de disparités régionales, ou ne devons-nous voir là qu'une initiative isolée d'un ministère, maintenant appelée à disparaître dans l'oubli?

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je crois pouvoir supposer que ces chiffres ont déjà été signalés aux ministres. De crainte qu'ils ne l'aient été, je vais m'assurer qu'ils le seront.

**M. MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, le discours du trône de l'automne dernier—le premier ministre s'en souvient sans doute—ne faisait aucune allusion précise à la nécessité de remanier la loi sur les subventions au développement régional, qui prévoit un programme faisant partie intégrante de la politique gouvernementale depuis 1970 et dont les crédits viennent d'être réduits et limités en raison de la rigidité de ses structures, au point qu'il a fallu en renégocier l'application avec trois provinces différentes et conclure trois accords distincts de développement. Le premier ministre peut-il nous dire s'il a enjoint au ministre de l'Expansion économique régionale ou tout autre ministre d'élaborer des programmes permanents de création d'emplois, afin que l'économie de ces cinq provinces de l'Est puisse se mettre à fonctionner comme elle le devrait?

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, le député s'imagine que l'on n'a pas déjà pris de telles mesures. Le député n'ignore sans doute pas que des fonds très, très considérables ont été dépensés dans ces provinces et ont effectivement créé des emplois. Ils n'ont cependant pas suffi à créer des emplois au rythme que nous aurions souhaité, et c'est pourquoi nous prendrons tous les autres moyens possibles pour accélérer ce rythme.